



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par fax au 04.72.10.70.73
ou par courrier à l'adresse suivante :
Zolpan SAS - Service Formation Technique
17 Quai Joseph Gillet 69316 Lyon cx 04

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél n° (*): Fax :
* Obligatoire

E-mail :

Participant(s)

NOM : **Prénom** :

Fonction :

NOM : **Prénom** :

Fonction :

S'inscrit à la formation :

Dates :

Lieu (*) : BORDEAUX LA BRIDOIRE VINCENNES
(* Cocher la case correspondante)

Date :

CONCERNE UNIQUEMENT LES CLIENTS

Nom (EN MAJUSCULE) de votre commercial Zolpan (*):
(*obligatoire)

Signature et Cachet de l'entreprise
(obligatoire)

Signature et Cachet du distributeur
(obligatoire)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

Prise en compte uniquement sur bulletin d'inscription.

Date limite d'inscription : **15 jours avant la session.**

Les objectifs et le contenu du stage sont ceux décrits dans le programme spécifique.

Déroulement des stages :

CENTRE DE FORMATION ZOLPAN SAVOIE C.D 921 Le Gunin 73520 LA BRIDOIRE

OU

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ZOLPAN PARIS 35 Avenue de Paris 94300 VINCENNES

OU

CENTRE DE FORMATION ZOLPAN SUD-OUEST PYRENEES 168 TER COURS DU MÉDOC - B.P. 69 - 33041
BORDEAUX CX

Le minimum requis pour une formation est de 8 personnes. L'effectif des groupes est limité à 15 personnes par session pour un encadrement optimisé.

Toute information peut être obtenue auprès du Département Formation Technique
Tél : 04.72.10.71.04 – Fax : 04.72.10.70.73 – MAIL : marie-christine.pajan@zolpan.fr

TARIFS

Les déjeuners sont pris en commun. Reste à la charge du stagiaire le transport, les dîners et l'hébergement.

Les réservations d'hôtels sont faites directement par le distributeur ou stagiaire (voir liste d'hôtels de proximité jointe).

HORAIRES (VOIR PROGRAMME)

REPORT OU ANNULATION

ZOLPAN se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session en cas d'effectifs trop importants ou insuffisants.

CONVENTION DE FORMATION

Le Département Formation de ZOLPAN est un organisme de formation agréé par l'État (n° d'existence 82.69.01.261.69).

Une attestation de présence est délivrée à chaque stagiaire.

Sur demande, il peut être établi une Convention Simplifiée de Formation Professionnelle Continue permettant la prise en charge éventuelle du financement des stages dans le cadre du 1% Formation.